



# La lettre

des élus communistes et apparentés  
de Vénissieux - N° 45 - MARS 2018

## 1 pour 1

C'est la revendication du taux d'encadrement des personnels EHPAD.



### ÉDITO

Nous voulons une commune qui agisse, pas une commune réduite à une chambre d'enregistrement.

Nous voulons une commune qui tende la main à ses habitants, et reste un levier de l'aménagement de tous ses quartiers.

Nous voulons une commune qui soutienne la jeunesse, la création et la culture populaire, accompagne les enfants dans leur éducation, et veille à la dignité de nos aînés.

Nous voulons une commune solidaire, une commune de toutes les chances, une commune guidée par l'intérêt général. Une commune responsable dans son budget, autonome dans ses priorités, indépendante dans le choix de ses politiques de proximité.

Mon devoir à l'égard des Vénissiens, c'est d'anticiper, et d'expliquer en quoi les mesures gouvernementales fragilisent les collectivités locales, et pénalisent les habitants, et plus particulièrement les habitants des villes populaires. Casse du droit du travail, baisse des APL, perte de pouvoir d'achat.

En prônant l'abandon de certaines missions régaliennes de l'Etat, la méthode Macron consiste à mettre les communes devant le fait accompli, et à les laisser seules gérer la crise sociale, avec, de surcroît, des moyens en baisse !

C'est pourtant dans nos communes, que le pacte républicain doit se renforcer, et s'affirmer à travers la cohésion sociale, et la continuité territoriale.

*Michèle PICARD - Maire*

### BUDGET

On ne peut évoquer le budget de la ville sans évoquer ceux de la Métropole et de la France qui conditionnent de plus en plus nos décisions. Comme avec Sarkozy et Hollande, les orientations générales sont guidées par la « maîtrise des dépenses publiques », c'est à dire les dépenses utiles pour la vie des familles.

Les budgets du logement et du travail baissent, celui de l'Éducation Nationale ne répond pas aux besoins. Il est prévu plus de 4 milliards d'économies sur la santé dont 1 milliard sur les hôpitaux publics.

Par contre ce budget multiplie les facilités pour les entreprises et les grandes fortunes, avec 5 milliards de remboursement de la taxe sur les grandes entreprises, le cumul du CICE et de la baisse des cotisations sociales, la suppression de l'ISF, le prélèvement forfaitaire unique à 30 % sur les revenus de l'épargne, un must pour l'optimisation fiscale des hauts revenus....

À la Métropole, dans cette « modernité » en marche et un système politique bousculé par la recomposition de 2017, la seule chose qui compte est de sauver ses places... Aussi, c'est une députée en marche qui s'exprime au nom des élus socialistes (le contraire de Vénissieux en quelque sorte), et c'est un vice-président centriste qui présente un budget élogieux des orientations nationales. Il prétend que les 13 milliards d'économies demandées aux collectivités d'ici 2020 ne sont rien, et que la Métropole va sans difficulté tenir la contrainte de ses dépenses de fonctionnement (alors qu'elle ne l'a jamais fait dans le passé).

Le Vice-président Brum veut même nous faire croire qu'à travers sa contribution à la péréquation nationale, la Métropole financerait la solidarité avec les villes ! C'est bien sûr une plaisanterie politique, car s'il est vrai que notre DSU augmente, elle ne compense pas la baisse de la DGF, la vérité est que l'État se désengage, y compris d'une commune en politique de la ville !

Dans ce contexte, notre commune poursuit une politique budgétaire sérieuse. Nous votons un budget dans la continuité des décisions prises en 2015 : maintien des missions de service public (et tant pis pour les critiques des licenciés de fonctionnaires), maîtrise des dépenses de fonctionnement, réalisation des investissements de notre plan de mandat en contrôlant un endettement par habitant bas.

Permettez-moi de conclure en vous faisant rire... Notre bonne gestion devrait conduire le gouvernement à nous accorder un bonus de DGF ! Bien sûr, nous ne sommes pas naïfs, le gouvernement utilisera les contrats budgétaires avec les grandes collectivités dont notre commune, non pas pour nous aider, mais pour nous contraindre encore plus.

*Pierre-Alain MILLET- Adjoint au Maire*

### » » » A noter dans vos agendas.

Rassemblement contre les expulsions, pour le droit au logement, organisé par le réseau d'Alerte et de Solidarité.

**Mardi 20 mars 2018 à 17h00**

**Esplanade Jean Cagne**

(Avenue Jean-Cagne à Vénissieux)

La réforme de la semaine des 4.5 jours a été mise en place en 2013 par le gouvernement Hollande (dont Macron faisait partie). Ces nouveaux rythmes scolaires étaient annoncés comme une nécessité pour répondre au rythme de l'enfant et faciliter un apprentissage plus efficace le matin. Cette réforme avait entraîné de longs débats, notamment sur l'organisation du périscolaire qui est de la responsabilité des communes, avec une interrogation sur la participation financière de l'État et le contenu des activités. Mais aussi une interrogation sur l'équité nationale puisqu'en fonction des volontés politiques et des moyens des communes les projets seraient différents.

Le Président Macron a accordé la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours en précisant, par la voix de son ministre de l'Éducation que : **« La plupart des grandes villes de France vont conserver les rythmes scolaires actuels. Le but n'est pas de changer là où ça marche, mais là où il y a quelques difficultés »**. Chacun peut désormais faire comme il veut, estimer que tout va bien ou au contraire qu'il faut changer.

**Les parents, enseignants, élus locaux, doivent de nouveau réfléchir et décider d'une organisation ville par ville, créant ainsi la possibilité de nouveaux déséquilibres entre les territoires plutôt que de créer du commun national. Le débat est lancé sans qu'aucun bilan ne soit fait de la précédente réforme.**

A Vénissieux, nous voulons prendre le temps de cette réflexion et du bilan, pour proposer un fonctionnement satisfaisant et répondant aux besoins de l'enfant. Le débat ne peut se cantonner au choix entre 4 jours ou 4,5 jours.

La question de l'École doit être posée de manière globale. Comment sortir d'un système scolaire inégal? Le déterminisme social est fort. Les enfants de cadres, d'enseignants, de professions libérales réussissent plus massivement que les enfants d'ouvriers et d'employés.

Bien sûr, il y a des centaines de jeunes Vénissiens de familles populaires qui réussissent ! Mais il y en a trop qui galèrent, se retrouvent à 16 ans dans une voie sans issue.

L'égalité de réussite pour toutes les catégories sociales devrait être la priorité de toute réforme, de toute réorganisation de l'École. Dans notre débat, la question du contenu et des moyens nécessaires ne doit pas être reléguée au second plan car la réussite ce n'est pas seulement l'exigence de la maîtrise du français ou des mathématiques, mais aussi l'apport d'ouverture, de curiosité, d'intérêt. Aider l'enfant à se construire malgré les échecs qu'il pourrait rencontrer dans son parcours scolaire.

Nous appelons les parents, les enseignants, les personnels de l'école à se mobiliser pour défendre le droit de tous nos enfants à la réussite scolaire, le droit à un métier, le droit à se construire comme citoyen et acteur de la société.

Serge TRUSCELLO - *Conseiller municipal*

En juin 2017, le gouvernement lançait deux gros chantiers scolaires sans se soucier des problèmes organisationnels et financiers consécutifs et laissant les élus locaux se débrouiller.

D'abord, les classes de CP à 12 (et pour la rentrée prochaine les CE1), qui, même s'il s'agit d'une avancée pour les élèves, représente beaucoup de créations de classes, sans moyens supplémentaires. Les élus locaux ont été placés au pied du mur, contraint d'ouvrir dans l'urgence les classes nécessaires.

Ensuite, concernant les rythmes scolaires, les villes peuvent désormais, si elles le souhaitent, déroger à la règle des 4.5 jours.

**Cela signifie clairement que pour la première fois en France, il n'y a plus de cadre et d'équité nationale.**

En 2013, pour appliquer la réforme des 4.5 jours, la ville a fait le choix de construire un véritable projet éducatif de territoire (PEDT) ambitieux sur tous les temps de l'enfant. Cette réforme a été mise en place sur Vénissieux après un an de large concertation avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, les enseignants, les partenaires socio-éducatifs, les parents, les agents de la Ville. Le temps de travail et les missions de 600 agents de la Ville ont été modifiés.

Ce que l'on oublie de rappeler concernant la réforme des 4.5 jours, c'est qu'il s'agissait en vérité d'un véritable transfert de 3 heures d'école de l'État aux communes.

Ce PEDT, que nous avons mis une année à construire, ne peut être détricoté instantanément. Pour nous, la question ne se pose pas simplement en terme de 4 jours ou 4 jours et demi de présence des enfants à l'école, mais bien en terme de contenu et de qualité de ce que nous sommes en capacité de leur proposer, au regard des moyens disponibles.

Dans un premier temps, il y a nécessité de faire le bilan du fonctionnement à 4 jours et demi et de tous ce que la Ville a construit comme dispositifs périscolaires pour accompagner les enfants dans ces rythmes. Une large concertation va démarrer dès le mois d'avril. Elle débutera par une évaluation-concertation : un bilan sérieux et des temps d'échanges nécessaires pour entendre tous les besoins et notamment les besoins des enfants. De ces échanges, naîtront des propositions d'organisation, au delà de la simple question du choix entre 4 jours ou 4 jours et demi.

Michèle PICARD - *Maire*

» » » Pour l'académie de médecine :

«La semaine de quatre jours est un contre sens biologique qu'il faut abolir en aménageant impérativement le temps scolaire sur quatre jours et demi».

Elle appelle tous les acteurs concernés – enseignants, parents, pouvoirs publics – à «dépasser la polémique autour de la seule semaine de quatre jours» et à considérer le «temps de vie de l'enfant»

## **RYTHMES SCOLAIRES**

Entretien avec Véronique Callut, Adjointe à l'Éducation, à l'enfance et à la jeunesse.

**La réforme des rythmes scolaires du gouvernement Hollande a bouleversé l'organisation des temps de l'enfant. Qu'est ce qui a précisément changé à Vénissieux depuis 2013?**

Je commencerais par rappeler que cette réforme avait été imposée, sans concertation aucune, ni avec les parents, ni avec les enseignants, ni avec les communes. Elle nous avait été présentée comme répondant à l'intérêt de l'enfant et ses apprentissages. Sachant qu'un enfant est plus attentif le matin et dispose d'une meilleure compréhension, les chrono-biologistes préconisent une scolarisation tous les matins sur 5 jours, réservant plus de temps en après-midi pour des activités périscolaires .

Pour appliquer cette réforme, la Ville de Vénissieux a voulu travailler sur une offre périscolaire de qualité car nous sommes conscients de l'importance de chacun des temps de l'enfant.

**Avant cette période, seules 10 maisons de l'enfance existaient, proposant un accueil périscolaire pour 1 000 enfants. Cette réforme a permis de couvrir tout le territoire vénissien d'accueils de loisirs, permettant aujourd'hui à 4 000 élèves de profiter de ces temps qui font partie intégrante du développement de l'enfant et qui font la richesse de notre PEDT. Ce travail a pu se faire grâce au partenariat avec les différents acteurs de la commune (culture, sport...)**

**En juin 2017, le nouveau gouvernement Macron annonçait la possibilité de déroger au principe des 4 jours et demi et de revenir au rythme de 4 jours par semaine. Quelle fût votre réaction ?**

Nouveau gouvernement, nouveau ministre, et « hop » adieu les rythmes scolaires qui nous avaient été présentés comme une avancée pour l'enfant !!! Aucun bilan, aucun enseignement n'ont été tiré de la réforme, on se demande si M. Macron n'a pas simplement envie de faire des économies car qui dit semaine à 4 jours, dit suppression du fond de soutien aux collectivités qui permet le développement du périscolaire.

De plus, les communes ont le choix : 4 ou 4.5 jours, « débrouillez-vous ! ». C'est un acte d'irresponsabilité de l'État car en plus de supprimer le principe d'équité sur le territoire national, il ouvre la porte à une pagaille organisée dont certains n'hésitent pas à se servir pour faire valoir des intérêts plus personnels qu'éducatifs.

**Quel est votre stratégie de travail dans les mois à venir ?**

Notre majorité a décidé d'organiser une réelle concertation, en travaillant d'abord sur un vrai bilan en lien avec les partenaires éducatifs, ensuite sur des scénarios de propositions pour les enfants et les parents mais surtout pour les enfants qui restent l'enjeu majeur.

Nous n'oublierons pas les 600 agents impactés par cette réforme. Nous devons aussi retravailler les moyens financiers dans le cadre de la maîtrise du budget.

Un énorme travail nous attend afin de revenir ou pas à 4 jours et cela en se fixant toujours le même but, l'intérêt de l'enfant.

## **LOGEMENT SOCIAL**

La réduction du loyer solidarité (RLS) qui permet au gouvernement de faire payer aux bailleurs, donc aux locataires, la baisse des APL devait s'appliquer dès janvier 2018. La CAF qui calcule les droits à RLS a annoncé qu'elle ne serait prête qu'en avril. Cette mesure étant rétroactive, cela rendra compliqué pour les locataires de comprendre leur quittance d'avril.

De plus, les plafonds prévus pour le RLS n'étant pas les mêmes que ceux des APL, certains foyers bénéficient du RLS sans avoir d'APL.

Résultat, aucun bailleur ne connaît le montant de RLS qu'il va perdre en 2018, et chacun se débrouille pour suivre son budget qui peut varier fortement, puisque le RLS représente en moyenne plus de 10% des loyers...

Conséquence, les mises en chantier qui progressaient de 14% jusqu'en juin 2017 se sont effondrées (-7%) surtout pour les logements les plus sociaux, qui sont les plus impactés par le RLS. Le président Macron avait annoncé un choc de l'offre, nous sommes servis, mais c'est un choc vers le bas !

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au Maire

## **JEUNES ET AUSSI CITOYENS**

Par l'éducation, par la formation, par la citoyenneté, par la culture et le sport, notre ville a toujours tenu à offrir des possibles à la jeunesse vénissienne. Il faut la soutenir, l'accompagner, il faut aider les jeunes à trouver leur chemin, à mettre le pied à l'étrier.

Les processus de création ne doivent pas être négligés dans les schémas d'expression, de prises de confiance, de confrontation au réel, que les 15-25 ans peuvent s'approprier à cette occasion. Il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunes, et notre ville, qui défend la culture populaire quand d'autres la stigmatisent, est fière d'attribuer des subventions, aux lauréats de l'appel à projet Jeunes et aussi Citoyen

Michèle PICARD - Maire



## SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Lotfi Ben Khelifa qualifie la taxe d'habitation «d'impôt injuste, plus cher dans les communes où habitent les personnes les plus modestes.» Il prend la défense du gouvernement Macron-Philippe et de la suppression de la TH. Si le gouvernement avait remplacé la TH par une fiscalité locale basée sur les revenus avec une vraie péréquation entre les villes riches et les villes pauvres, nous aurions applaudi ! Mais Macron remplace la TH par quoi ? Et bien d'abord par la TVA qui est le premier revenu de l'État ! Autrement dit, les pauvres paieront par la TVA sur leurs dépenses de consommation, la TH qu'ils n'ont pas payé à la commune... Pendant ce temps, ce gouvernement multiplie les cadeaux aux riches, et dans l'opération, l'État a pris encore plus la main sur les communes ! Voilà ce que Mr Ben Kheklifa veut cacher.

**Que Mr BenKhelifa soit macroniste, c'est son droit, mais il devrait faire enfin son coming out... il est «de gauche et de droite», c'est à dire de droite !**

Quant à Vénissieux, les chiffres sont clairs : le montant moyen de la TH est nettement en dessous de la moyenne métropolitaine (579€ à Vénissieux pour 679€ dans l'agglomération). Vénissieux fait partie du tiers des villes de plus faibles montant de TH de la Métropole.

## SITIV

Monsieur Dureau du groupe socialiste et en marche dénonce un Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information (SITIV) qui en serait resté aux disquettes 8 pouces et se demande pourquoi avoir une compétence informatique partagée entre la ville et le syndicat.

Faisons lui remarquer que si le SITIV a bien été créé en 1972 à l'ère de la disquette 8 pouces, c'est aussi le cas de la communauté urbaine, créée à l'ère de la collecte des déchets en camion ouvert, qui a évolué jusqu'au camion benne électrique automatisé. La Métropole de Lyon et le SITIV ont presque le même âge, ils ont beaucoup changé, de statut, de métier, de moyens, et ils se portent bien !

L'ironie de Mr Dureau masque surtout sa méconnaissance des statuts du SITIV et de la modernité de ses métiers. Ainsi, le SITIV a été un des premiers à virtualiser progressivement tous les serveurs, ce qui fait que les Villes du SITIV sont très en avance sur ce point !

Quand à la compétence partagée que monsieur Dureau ne comprend pas, c'est le principe de ce que la Métropole appelle des «compétences articulées», et c'est très à la mode en informatique, le gouvernement a même publié une liste de missions informatiques qu'il est pertinent de «mutualiser» entre communes... Décidément, monsieur Dureau en est resté, sur ce sujet, au siècle dernier

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au Maire

## VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL

### POUR LA DIGNITÉ ET LE RESPECT DES PERSONNES ÂGÉES ET LE SOUTIEN AUX PERSONNES SOIGNANTES

Face à l'inquiétude et face au scandale de la situation des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, nous voulons apporter notre soutien aux personnels pour leur action dont la première journée de grève nationale s'est déroulée le 30 janvier 2018.

#### Par ce vœu, les élus vénissiens:

- Exigent la dignité des personnes âgées.
- Soutiennent le mouvement des personnels soignants, en réclamant des moyens pour les EHPAD.
- Interpellent David Kimelfeld, président de la Métropole, afin qu'il prenne toutes les mesures nécessaires face au scandale social et sociétal que représente la dégradation des EHPAD.
- Invitent l'ensemble des conseillers métropolitains à se mobiliser pour cette cause.

» Vœu présenté par tous les groupes de la majorité municipale et soutenu par le groupe UDI.

La lettre des élus communistes passe au numérique !



Aidez-nous en envoyant votre adresse mail à : [gecvenissieux@gmail.com](mailto:gecvenissieux@gmail.com)

Et vous recevrez bientôt notre lettre numérique.



» C'est nouveau.

## ECHOS DU CONSEIL

Au fur et à mesure des conseils municipaux, une nouvelle technique est apparue, le «je m'en vais ». Dès qu'ils sont à court d'arguments, les élus d'opposition se lèvent et quittent la salle. Cette fois, après le prétendu PS local, c'est le FN qui s'y est collé. Derrière l'esclandre, ils renvoient l'image de leur irresponsabilité politique et de leur inconsistance. Et dire qu'ils se plaignent, ensuite, de la progression de l'abstention.

» Grandiose.

Alors que Pierre Alain Millet lui répondait calmement, quelle ne fut pas notre surprise de voir Girard exploser et partir dans un délire phénoménal. Digne d'un burlesque américain, l'élus d'opposition nous a joué une comédie qui n'aurait pas déplu aux meilleurs scénaristes de séries Z, entre comique et pathétique. Grosse colère ou talent d'acteur ?